

<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME</p>	<p>DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE</p>
<p><u>Nombre de membres :</u> Du conseil : 19 En exercice : 19 Délibérants : 14</p> <p>Quorum atteint</p> <p><u>date de convocation :</u> 17/09/2024</p> <p><u>date d'affichage :</u> 17/09/2024</p>	<p>L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 20 du mois de septembre à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Valherbasse à Montrigaud, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de VASSY Jean-Louis, Maire en présence des conseillers : Mme BESSON Isabelle, M. CHARVAT Patrick, Mme SAUREL Nelly, M. ROLIN Jérôme, M. PAQUIEN Lionel, Mme BARRIER Marie-Agnès, Mme JANTON Joëlle, Mme RONGY Marie-Madeleine, Mme MATHIEU-POUGET Régine, M. DUC Bernard</p> <p><u>Absents excusés :</u> M GAUDENECHÉ Patrice (a donné pouvoir à ROLIN Jérôme), M BRET Vincent (a donné pouvoir à JANTON Joëlle), Mme MARION Isabelle (a donné pouvoir à VASSY Jean-Louis), M RODRIGUEZ Richard, M MARY Claude,</p> <p><u>Absents :</u> CARRERE Alexandra , DUC Gwendoline, CLET Benjamin <u>Secrétaire de séance :</u> BESSON Isabelle</p>

DÉLIB. N° 050-2024 OBJET : CHOIX ET APPROBATION DU DEVIS POUR L'INSTALLATION D'UNE POMPE A CHALEUR ET D'UN CLIMATISEUR POUR L'AUBERGE DE CLEMENT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal des devis pour l'installation d'une pompe à chaleur à l'Auberge de Clément en remplacement d'une chaudière fioul et d'un climatiseur :

1) POMPE A CHALEUR :

- Devis de ENGIE : 13 353,59 € HT soit 14 088,07 € TTC
- Devis de NICOLLET : 19 984,31 € HT soit 23 981,17 € TTC
- Devis de TROLLIER : 26 895,00 € HT soit 28 374,23 € TTC

2) CLIMATISEUR :

- Devis de ENGIE : 2 580,34 € HT soit 3 073,50 € TTC
- Devis de TROLLIER : 2 800,00 € HT soit 3 360,00 € TTC

**COMPARATIF DES DEVIS POMPE A CHALEUR
ET CLIMATISEUR
AUBERGE DE CLEMENT**

	ENGIE	NICOLLET	TROLLIER	TROLLIER
puissance pompe	11 kw	11,8 kw	10,6 kw	12 kw
pompe	5271	11250	9529	9867
télécommande, module intérieur	3756		1596	
Main d'oeuvre	2075	3320	5445	5445
Cuve	960		1925	1925
Total	13353,59	19984	26895	22311
climatiseur	2580,34		2800	2800
TOTAL	15933,93	19984	29695	25111

Au vu du tableau comparatif des devis, Monsieur le Maire propose au conseillers de choisir les devis de l'entreprise ENGIE et de les approuver.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et légalement représentés :

- APPROUVE LE DEVIS N°1000000001825678 DE ENGIE pour le remplacement de la chaudière fioul de l'Auberge de Clément par une pompe à chaleur et APPROUVE LE DEVIS N°1000000001875499 DE ENGIE pour l'installation d'un climatiseur dans la cuisine de l'Auberge de Clément :

- DONNE TOUT POUVOIR à M. le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

Résultat du vote	
Pour	14
Abstention	0
Contre	0

Pour extrait certifié conforme

A Valherbasse le 20 septembre 2024

Le Maire Jean-Louis VASSY

